Accueil périscolaire

En fonction des besoins des familles et pour mieux accompagner les enfants dans leur scolarité, ils sont accueillis avant et après l’école dans chaque groupe scolaire.

- L’accueil préscolaire : les enfants (maternelle et élémentaire) sont accueillis le matin de 7h à 8h20
- L’accueil postscolaire : les enfants (maternelle et élémentaire) sont accueillis le soir de 16h30 à 19h.

Pour les écoliers comme pour les collégiens, des temps d’accompagnement aux leçons sont organisés après les cours. A partir du collège, les jeunes peuvent se retrouver à l’Antenne jeunes. Ils y sont accueillis par l’équipe d’animation les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30.

Liens utiles
Les inscriptions aux services périscolaires
Règlement intérieur des accueils périscolaires et de loisirs (3-12 ans)
Règlement intérieur des accueils périscolaires et de loisirs (11-16 ans)